

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du Produit :	EIFFEL CREDIT OPPORTUNITIES UCITS - Part I (EUR)
Initiateur :	Eiffel Investment Group
Code ISIN :	FR0013527587
Site internet :	www.eiffel-ig.com
Pour plus d'informations :	Vous pouvez contacter Eiffel Investment Group par courrier au 22 rue de Marignan 75008 Paris - France ou par téléphone au +33 1 39 54 35 67.
Autorité compétente :	L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle d'Eiffel Investment Group en ce qui concerne ce document d'informations clés. Eiffel Investment Group est agréée sous le n°GP-10000035 en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.
Date de production :	01/01/2023

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type :	Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM)
Durée :	99 ans
Objectifs :	L'objectif de gestion du FCP est de fournir à ses investisseurs une appréciation de leur investissement sur la durée de placement recommandée de 3 ans minimum et cherchera à réaliser une performance nette annualisée supérieure à €STR +215 points de base. Dans ce cadre, le FCP investira directement ou au travers d'instruments financiers dérivés sur le marché du crédit tout en intégrant des critères extra-financiers (Environnement, Social, Gouvernance) dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds. Le processus d'analyse combine deux approches, best-in-universe et best effort. L'approche extra-financière du FCP est détaillée dans le prospectus et la politique ESG du fonds. Le Fonds sera géré activement, la composition du portefeuille étant laissée à la discrétion du gérant financier, sous réserve du respect des objectifs et de la politique d'investissement. La composition du portefeuille ne cherchera jamais à reproduire la composition d'un indicateur de référence. Cependant l'€STR pourra être retenu à titre d'indicateur de la performance a posteriori. L'univers d'investissement se compose des sociétés principalement incluses dans les indices de marché de crédit suivants : Bloomberg Pan-European Aggregate Corporate et Bloomberg Pan-European High Yield. Le fonds est en permanence investi sur les marchés de crédit sous la forme d'obligations cotées sur des marchés d'instruments financiers (instruments du secteur public et privé émis par des entités situées majoritairement en Europe), à taux fixe ou variable, notamment des titres de dette à haut rendement, d'obligations convertibles, ainsi que des titres de créance et instruments du marché monétaire et dépôts à terme. Le FCP peut investir jusqu'à 20% de son actif net dans des instruments de titrisation de type Asset Backed Securities (« ABS ») ou Mortgaged Backed Securities (« MBS »). Le FCP peut également investir dans des obligations contingentes convertibles (dites "CoCos" ou "Additional Tier 1") dans la limite de 30% de l'actif net. Les obligations et autres titres de créances appartiennent à la catégorie haut rendement, laquelle présente un caractère plus spéculatif et un risque de défaut plus important, en contrepartie d'un rendement plus élevé. Afin de réaliser l'objectif de gestion ou de couverture des actifs, le Fonds pourra utiliser des contrats financiers, notamment des futures, options, contrats à terme, dérivés de crédit, jusqu'à 100% de l'actif net. Ainsi le fonds pourra être exposé jusqu'à 200% de son actif net en titres de créance émis par des sociétés majoritairement situées en Europe, sans contrainte de notation. Le FCP peut investir jusqu'à 10% de son actif en titres d'autres OPCVM ou FIA français ou européens. Dans la limite de 10% de son actif net, le Fonds pourra s'exposer au marché actions. Le Fonds peut également intervenir sur les dépôts, emprunts d'espèces, acquisitions et cessions temporaires. La fourchette de sensibilité au marché des taux sera comprise entre -4 et +10. Affectation du résultat : capitalisation des revenus. Modalités de souscription et de rachat : Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour de valorisation, le vendredi avant 11 heures auprès du dépositaire ; et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée sur le cours de clôture du jour de la centralisation des demandes. Les demandes de souscription et de rachat parvenant après 11 heures sont répondues sur la base de la valeur liquidative suivant celle mentionnée ci-dessus.
Investisseurs de détail visés :	Le produit est destiné à tout investisseur : (i) disposant d'un niveau de connaissance et d'expérience leur permettant d'appréhender les principales caractéristiques et les risques liés aux types d'actifs du Fonds ; (ii) recherchant la performance d'un placement à long terme dans les classes d'actifs décrites dans les objectifs ; (iii) dont l'horizon de placement est de 3 ans ou plus ; (iv) étant en capacité de supporter un risque de perte en capital à savoir, la perte totale ou partielle des sommes investies en unités de compte. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques de « US Person » telle que cette expression est définie dans la réglementation financière fédérale américaine.
Dépositaire :	CACEIS BANK
Autres informations pratiques :	Le document d'informations clés, le prospectus, le dernier rapport annuel et la dernière composition d'actif du Fonds ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment la dernière valeur liquidative des parts sont disponibles sur le site internet www.eiffel-ig.com ou sur simple demande à contact@eiffel-ig.com ou par courrier auprès de la Société de Gestion.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que

ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la catégorie 3 sur 7, ce qui correspond à une classe de risque entre basse et moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité de vous payer soit affectée.

Risques pertinents qui ne sont pas pris suffisamment en compte par l'indicateur : risque de crédit, risque de liquidité, risque de contrepartie, risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme et risques en matière de durabilité

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée (RHP) : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (RHP)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 468 EUR	4 966 EUR
	Rendement annuel moyen	-55,32 %	-20,81 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 759 EUR	8 497 EUR
	Rendement annuel moyen	-12,41 %	-5,28 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 402 EUR	11 058 EUR
	Rendement annuel moyen	4,02 %	3,41 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 598 EUR	12 388 EUR
	Rendement annuel moyen	15,98 %	7,40 %

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/01/2020 et 14/10/2022.

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/08/2016 et 31/08/2019.

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/10/2012 et 31/10/2015.

Que se passe-t-il si Eiffel Investment Group n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement. En outre, les frais présentés ci-dessous ne tiennent pas compte des frais des contrats d'assurance vie ou de capitalisation lorsqu'ils s'appliquent.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et de différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %).
- Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10000 EUR sont investis.

Exemple d'investissement : 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (RHP)
Coûts totaux	134 EUR	451 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	1,34 %	1,39 %

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,80 % avant déduction des coûts et de 3,41 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Aucun coût d'entrée n'est appliqué à ce produit.	0 EUR
Coûts de sortie	Aucun coût de sortie n'est appliqué à ce produit mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,85% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	86 EUR
Coûts de transaction	0.39% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	40 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	15% maximum TTC de la surperformance de l'OPCVM par rapport à l'€STR + 215 points de base, si la performance de l'OPCVM est positive.	8 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La période de détention recommandée est de 3 ans.

La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est d'autant plus susceptible de pénaliser l'investisseur qui demande le retrait que la durée réelle de sa détention aura été courte.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter Eiffel Investment Group par courrier au 22 rue de Marignan 75008, Paris - France ou par téléphone au +33 (0)1 39 54 35 67. Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le vend, veuillez contacter cette personne en direct.

Autres informations pertinentes

Les performances passées au cours des 2 dernières années sont disponibles sur le site internet www.eiffel-ig.com

Les scénarios de performance précédents sont disponibles sur ce lien.

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le lien suivant : www.eiffel-ig.com / Rubrique "ESG".

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.